CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3562** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/11/1980

Raison sociale : ENTREPRISE PAYRE ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/05/2003

Capital : 25 600

41 AVENUE DES ALBERES
66170 MILLAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 66170 - MILLAS

Siret : 320 252 992 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9223473

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 2664876904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2664876904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 68 57 11 76 **Fax :** 04 88 04 97 04

Portable : 07 88 81 58 47

Responsabilité légale :
ROIGT LAURENT GÉRANT

Site Internet : http://www.payre-et-fils.fr

E-mail : contact@payreetfils.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 450 149 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	12	12/12/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	6	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025